

Choftim

7 Septembre 2024
4 Elloul 5784

1360



	All.	Fin	R. Tam
Paris	20h03	21h08	21h59
Lyon	19h50	20h52	21h39
Marseille	19h46	20h46	21h30
Tel Aviv	18h3	19h35	20h09
Jérusalem	18h20	19h33	20h

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pnineï David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 7 Eloul, Rabbi Arie Leib Lopian

Le 8 Eloul, Rabbi Yi'hia Amar

Le 9 Eloul, Rabbi Tsadok Hacohen

Le 10 Eloul, Rabbi Yom Tov Lipman

Le 11 Eloul, Rabbi Chalom Yossef de Ruzhin

Le 12 Eloul, Rabbi Aharon Elkeslassy

Le 13 Eloul, Rabbi Yossef 'Haïm de Bagdad, le « Ben Ich 'Haï »

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

« (...) afin que son cœur ne s'enorgueillisse pas... »

« (...) afin que son cœur ne s'enorgueillisse pas à l'égard de ses frères. » (Dévarim 17, 20)

La Torah ordonne de témoigner de grands égards au roi d'Israël, de se soumettre à son autorité et d'accomplir ses ordres – par ailleurs, le roi n'a pas la possibilité d'être oublieux de son honneur : « Un roi qui pardonne son honneur [bafoué], son honneur n'est pas pardonné. » Pourtant, en dépit de cette aura de gloire, la Torah ordonne « que son cœur ne s'enorgueillisse pas à l'égard de ses frères ». Son comportement ne doit pas être vaniteux ; il doit résolument fuir l'orgueil et adopter une attitude humble et modeste... Et cela ne doit pas être seulement une façade, car même au fond de son cœur, souligne la Torah, il doit éliminer la moindre trace de fierté.

A priori, c'est une mitsva très difficile à appliquer, puisque, d'un côté, la Torah demande de témoigner au souverain des égards extrêmes, tandis que de l'autre, elle lui impose la modestie. Comment peut-on exiger du roi de rester modeste, d'éliminer tout sentiment d'orgueil, face aux honneurs dont le peuple le couvre ?

Il est certes, me semble-t-il, assez difficile de s'efforcer de ressentir une humilité intérieure, mais nos Sages soulignent (Min'hat 'Hinoukh, mitsva 16) que les actes, les gestes extérieurs ont une influence sur l'intériorité, qui suit naturellement la direction qu'ils lui impriment. Aussi, pour raffiner son caractère et diminuer sa fierté intérieure, faut-il avant tout se comporter vis-à-vis du monde avec modestie et humilité, et s'habituer à ne pas marcher avec superbe, la tête haute face à ses sujets. À la longue, cette habitude deviendra une seconde nature, jusqu'à ce que la modestie fasse partie intégrante de son intériorité, comme le verset l'y engage.

Car, de même qu'un homme est naturellement influencé par son entourage – comme l'écrit le Rambam (Hilkhot Déot 6, 1), ses opinions et ses actes ont tendance à suivre ses amis et proches –, ainsi, le cœur suit la voie ouverte par les actes physiques concrets. Et, si la personne adopte une attitude hautaine et prétentieuse, son intériorité ira dans le même sens, et il lui sera ardu d'acquérir la vertu de l'humilité dans son cœur. Par contre, si son attitude extérieure traduit l'humilité, celle-ci va s'ancre en elle et influencer sur son existence intérieure, et il lui sera facile de se conformer à

la recommandation de la Torah que « son cœur ne s'enorgueillisse pas à l'égard de ses frères ».

La manière dont l'homme se conduit extérieurement influe grandement sur son intériorité. Aussi, si son corps est brisé à cause de ses mauvais traits de caractère, son cœur en subira lui aussi les dommages. Il est donc de notre devoir de nous soucier avant tout d'avoir un comportement extérieur correct, de fuir tout geste d'orgueil. Nous pourrions alors être assurés que par cette humilité s'ancrera aussi au plus profond de notre cœur.

Alors que nous sommes au mois d'Eloul, période de miséricorde et de séli'hot pendant laquelle nous faisons téchouva et regrettons nos mauvaises actions, il importe de rappeler que l'obligation de la téchouva s'applique à toute l'année. En particulier chaque Chabbat, il nous incombe d'examiner nos actes et de nous repentir comme au mois d'Eloul – dont les premières lettres nous renvoient au verset de Chir Hachirim « Ani ledodi vedodi li – Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi », texte lu également le Chabbat. En outre, Chabbat contient en hébreu presque les mêmes lettres que le mot téchouva. Mais cela ne s'arrête pas puisque, dans le cantique quotidien, nous situons à chaque fois le jour où nous nous trouvons par rapport à Chabbat. Cela nous renvoie à notre obligation quotidienne de nous remettre en question en examinant nos actes et en les abandonnant le cas échéant. Quelle est donc ici la spécificité du mois d'Eloul ? La téchouva a alors plus de valeur et il existe une assistance divine particulière pour ceux qui aspirent à se rapprocher d'Hachem.

Là aussi, la condition première à la téchouva est de s'effacer et de se soumettre devant Hachem. Car celui qui est prêt à se plier et à se soumettre totalement à Hachem, à s'annuler devant la Torah et sa sainteté, se lie parfaitement à Hachem comme dans le verset (Devarim 4, 4) : « Et vous qui adhérez à l'Éternel, votre Dieu, vous êtes tous vivants aujourd'hui ! »

Puissions-nous savoir nous annuler devant Lui et accomplir Sa volonté et Ses mitsvot, et par cela, nous aurons le mérite d'être inscrits et scellés instantanément dans le livre des Tsadikim pour une existence heureuse et paisible. Amen !

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Les vivants doivent le prendre à cœur

Des Juifs du monde entier participèrent au mariage de mon fils, Rabbi Moché Aharon chelita, qui eut lieu en Israël. Parmi eux, un important donateur nous honora de sa présence. Il soutient avec beaucoup de zèle nos institutions et a, entre autres, offert un magnifique séfer Torah à notre centre d'Ashdod, écrit par le Rav de la communauté de l'époque, Rav Yaakovi zatsal.

Le lendemain du mariage, ce mecène me fit part de son désir de rencontrer le Rav Yaakovi, qui avait écrit ce fameux séfer Torah. Je dus hélas lui en annoncer la mort soudaine, survenue le 26 Eloul.

En entendant la triste nouvelle, il s'écria, stupéfait : « Mais il était jeune et n'avait pas du tout l'air malade. Comment a-t-il pu mourir si soudainement ? »

– Comme vous le dites si bien, lui répondis-je, c'était un choc pour tous, et « les vivants doivent le prendre à cœur ». Justement, un homme d'affaires comme vous, plongé tout au long de la journée dans des occupations matérielles, est en danger. Il pourrait oublier le Créateur et rejeter Torah et mitsvot, s'il en venait à penser que ce monde est l'essentiel et que la vie ici-bas est éternelle. Et c'est pourquoi D.ieu vous a fait apprendre la mort brutale et totalement imprévue du Rav Yaakovi zatsal, afin que vous

réalisiez que ce monde est éphémère et que nul n'est éternel. »

Mes paroles eurent beaucoup d'effet sur mon interlocuteur, qui me demanda aussitôt un conseil pour ne jamais oublier ce message percutant qu'il venait de recevoir. Je lui suggérai de s'engager à un acte – celui qu'il voudrait – allant dans le sens d'une progression spirituelle.

« Je vais donner une somme importante à la tsédaka », s'engagea-t-il aussitôt.

Sa générosité me fit très plaisir, mais je lui rappelai qu'il était déjà très généreux, et que sa main était toujours ouverte pour ceux qui en avaient besoin. Il devait donc plutôt se soucier de sa propre personne, de son âme, et se renforcer dans une mitsva vis-à-vis de son Créateur, mitsva par l'accomplissement de laquelle il mériterait de se rapprocher davantage encore de Lui, et il prit une décision en ce sens.

« Tu institueras des juges et des magistrats dans toutes les portes [de tes villes] que l'Éternel, ton D.ieu, te donnera, pour chacune de tes tribus ; et ils devront juger le peuple selon la justice », peut-on lire dans notre paracha. Lorsque l'homme réfléchit à la disparition soudaine de ses proches et connaissances, le laissant désespéré, cela le pousse à se remettre en question et à se rapprocher d'Hachem. Ces pensées sont de l'ordre des « juges et magistrats » qu'il faut nommer afin de s'éloigner du mal et de se rapprocher du bien...

DE LA HAFTARA

« C'est moi, c'est moi qui vous console ! » (Yéchaya 51, 12 et suivants)
C'est l'une des sept haftarot lues lors des Chabbatot de consolation suivant le 9 A

CHEMIRAT HALACHONE

Aucune différence

Concernant l'interdit du colportage, il n'existe aucune différence entre le cas d'un rapporteur qui parle spontanément ou y a été poussé par la victime du colportage qui, sentant qu'il y avait anguille sous roche, a insisté pour que son ami lui rapporte ce qu'un autre a dit sur lui.

Même si notre père ou notre Rav insiste pour que nous leur rapportions ce qu'un tiers a dit sur eux, fût-ce seulement de la « poussière » de colportage, cela reste interdit.



Paroles de Tsaddikim

Comment vivre pleinement le jour des élections en plein mois d'Eloul ?

Comme l'a souligné le Gaon Ravi Its'hak Zylberstein, il faut savoir que le renversement de situation par lequel nous nous voyons contraints de retourner aux urnes pendant le mois d'Eloul n'est pas le fait des hommes, mais en tout état de cause, une manœuvre céleste destinée à nous mettre à l'épreuve : allons-nous choisir la bonne voie ?

Les représentants des partis religieux ont demandé à ce que ces nouvelles élections aient lieu au mois d'Av, pendant les congés des yéchivot, mais le 17 Eloul a finalement été officiellement retenu. Il ne s'agit certes pas d'un hasard, et les députés qui ne respectent pas les mitsvot savent bien qu'en cette période de téchouva et de miséricorde, le public religieux de toutes obédiences évite de trop s'impliquer dans la vie civile et préfère passer un maximum d'heures dans les maisons d'étude.

Pour les opposants à la Torah, c'était l'occasion rêvée : les orthodoxes ne seraient pas en mesure de se battre pour la moindre voix, comme cela a été le cas lors des élections précédentes. Pourtant, s'ils connaissaient la vérité, ils feraient vraisemblablement tout leur possible pour éviter la tenue de telles élections en plein mois d'Eloul.

Les décisions, quant à la manière dont la campagne des partis de la Torah se déroulera, seront bien évidemment soumises à l'avis de la Torah, à travers les Grands de notre peuple. Mais avant cela, nous devons prouver à tous que si eux mettent toute leur foi dans « les chars et les chevaux » (cf. psalme 20), « nous invoquerons le Nom de D.ieu ».

En d'autres termes, c'est justement l'atmosphère unique de renforcement et de téchouva qui caractérise notre période, cette recherche de la vérité et du pardon divin, qui provoqueront avec l'aide de D.ieu « l'éveil d'en Haut » nous aidant à sanctifier le Nom divin.

Notre mobilisation à travers la prière et le repentir, la Torah et les bonnes actions, amènera un éveil dans le Ciel ; nous mériterons ainsi une miséricorde exceptionnelle et que les portes de la réussite s'ouvrent devant nous.

En vérité, même les dirigeants du gouvernement sont conscients du fait que, quand ceux qui fréquentent les lieux d'étude se renforcent, c'est le moment le plus efficace pour mettre en place des actions nécessitant une aide du Ciel particulière.

Ainsi, ce n'est un secret pour personne que lorsque le Premier ministre de l'époque voulut faire exploser la centrale nucléaire en Irak, il fit interroger les Grands de la Torah sur le moment qui serait le plus favorable à une telle action.

Ces derniers répondirent que le mieux était d'agir à 4 heures, alors que les salles d'étude sont combles. « C'est le mérite de la Torah qui protégera les avions et permettra que l'opération se passe bien », précisèrent-ils.

C'est aussi ce que nous pouvons dire, en ce qui concerne ces élections répétées : le mois d'Eloul et l'atmosphère de renforcement particulier qu'on y ressent aideront à sanctifier le Nom divin au-delà de toute attente.

Cette période de téchouva et de séli'hot pendant laquelle nous implorons : « Inspire Ta crainte à toutes Tes œuvres », sera l'occasion d'un renforcement du règne divin dans Son univers. Les élections et les craintes de voir accéder au pouvoir des éléments cherchant à porter atteinte aux étudiants en Torah nous permettront de prier encore plus fort pour que « Tu inspires Ta crainte à toutes Tes œuvres et toutes les créatures se prosterneront devant Toi », pour ressentir de manière encore plus tangible combien nous avons besoin du règne d'Hachem dans le monde. Cet élan de renforcement et de prise de conscience, ainsi que les séli'hot qui vont être récitées de manière vibrante, nous vaudront certainement la réussite et nous aurons le privilège de couronner notre Créateur avec amour et crainte, joie et révérence.

« Et tous les peuples de la terre verront que le Nom divin est proclamé sur nous ! »



PERLES SUR LA PARACHA

Surveiller ses portes

« Tu institueras des juges et des magistrats dans toutes les portes [de tes villes] que l'Éternel, ton D.ieu, te donnera, pour chacune de tes tribus ; et ils devront juger le peuple selon la justice. » (Devarim 16, 18)

Le 'Hida écrit au nom de Rabbi 'Haim Vital zatsal que le corps humain comprend un certain nombre de « portes » : l'organe de la vue, celui de l'ouïe, du sens olfactif, de la parole et de l'alimentation.

La mitsva de nommer des juges et magistrats à toutes nos « portes » nous enseigne que l'homme doit exercer un contrôle strict de tout ce qui a trait à ses « portes », et c'est pourquoi le verset emploie la deuxième personne du singulier : « Tu institueras ». Car chaque membre du peuple juif est concerné de manière individuelle, et doit faire un emploi juste de ses yeux, son nez, sa bouche, ses oreilles.

Si l'homme surveille et contrôle ses « portes », en évitant de poser son regard à des endroits interdits, d'écouter des paroles condamnables, de humer des odeurs interdites et de consommer des aliments défendus, d'après Rabbi 'Haïm Vital, il aura le mérite, mesure pour mesure, que s'ouvrent devant lui les portes de 310 mondes quand son âme remontera à son creuset initial.

Le Alénoù Léchabéa'h nous offre une autre interprétation originale de notre verset : « Tu institueras des juges et des magistrats dans toutes les portes [de tes villes] (...) pour chacune de tes tribus (chivtékhá). » D'après le Rav Its'hak Zylberstein, ce dernier mot évoque un contexte de souffrances, comme dans le verset « Dussé-je suivre la sombre vallée de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu serais avec moi ; ton soutien (chivtékhá) et ton appui seraient ma consolation. » (Téhilim 23, 4) Le but serait donc de souligner qu'en cas d'épreuves ou de difficultés, l'homme doit placer des « juges » et des « magistrats » pour en déterminer la cause ; il doit s'efforcer de comprendre, d'après le type de souffrances, quelle faute les a entraînés.

Service divin et subsistance

« Tu institueras des juges et des magistrats. » (Devarim 16, 18)

Le Alchikh explique qu'il y a un désaccord entre Hachem et les enfants d'Israël : tandis que ces derniers plaident que « sans pain, point de Torah », c'est-à-dire qu'il leur faut une large subsistance pour pouvoir se consacrer à la Torah, Hachem, Lui, soutient que « sans Torah, point de pain » – lorsqu'ils se consacreront à la Torah, ils jouiront de l'abondance.

L'auteur du Atéret Yéchoua pense que la bénédiction de Yaakov Avinou à ses fils apporterait une preuve de la justesse de l'argument d'Israël. En effet, il bénit Zévouloun qui se consacrait au commerce, avant Issakhar qui se consacrait à la Torah, soutenu financièrement par Zévouloun.

On retrouve également cet ordre dans les paroles de Moché Rabbénoù : la valeur numérique du mot chofet (juge) est identique à celle de parnassa (la subsistance), tandis que choter (magistrat) fait pendant à téfila (prière). Moché souligne ainsi, à l'intention des Tsadikim, comment déverser l'abondance sur notre peuple : d'abord attirer la subsistance, après quoi ils en arriveront à la prière et au Service divin. La suite du verset que nous analysons semble corroborer cette interprétation : « Tu institueras des juges et des magistrats dans toutes les portes [de tes villes] que l'Éternel, ton D.ieu, te donnera, pour chacune de tes tribus ; et ils devront juger le peuple selon la justice », en évoquant justement les fils de Yaakov, qu'il bénit en citant Zévouloun avant Issakhar.

La crainte d'Hachem... jusque dans ses chaussures

« Ne t'écarte pas de la doctrine qu'ils t'enseigneront ni à droite ni à gauche. » (Devarim 17, 11)

Dans la Guémara, il est précisé que la droite a une importance, du fait que la Torah fut donnée par la droite de D.ieu, tandis que la gauche a une importance du fait que le nœud des téfilin se fait sur le bras gauche. « Celui qui a la crainte du Ciel est quitte des deux, puisqu'il enfle d'abord sa chaussure droite, puis la gauche, mais qu'il noue d'abord cette dernière (comme dit, l'importance de la gauche est liée à la notion de nœud).

Pourquoi prêter tant d'attention à un tel détail ? pourrait se dire l'homme. Après tout, que ce soit la gauche ou la droite, il s'agit de mes membres. Quel rapport y a-t-il entre la manière d'enfiler et de nouer, et la crainte du Ciel ? Le Yisma'h Moché répond en soulignant que le verset nous enjoint de ne pas nous écarter des instructions des sages, même pour ce qui est à nos yeux la droite et la gauche ; même pour ce qui concerne les membres de notre corps, il ne faut pas s'écartier des paroles des Sages, car tous nos organes sont l'exemple de réalités existant dans les sphères supérieures, et doivent suivre ce modèle supérieur.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La valeur inestimable des mitsvot en Israël

La Providence divine sur la terre d'Israël est constante et éternelle ; Ses yeux sont tournés vers la Terre Sainte du début de l'année, depuis le jour de Roch Hachana, jusqu'au dernier, et ainsi de suite, si bien qu'il n'existe pas un seul jour où Il ne fait jouir Israël et ses habitants de Sa Providence particulière.

La raison en est que la terre d'Israël s'est distinguée de toutes les autres par sa grande sainteté. Il existe également des mitsvot particulières dépendantes de la Terre Sainte, comme les troumot et les maasserot, l'établissement d'un roi, les prémices, etc. Les habitants de diaspora n'ont pas la possibilité de les accomplir. Ainsi, la terre d'Israël jouit d'un surcroît de sainteté particulier par rapport aux autres pays, et ce, grâce aux mitsvot dépendantes d'Israël, outre la Providence divine constante dont elle jouit.

Les ouvrages saints expliquent par ailleurs que l'homme a 248 membres et 365 tendons, en parallèle aux 613 mitsvot, si bien que chaque homme est en quelque sorte un rouleau de Torah vivant, chaque membre faisant pendant à une certaine mitsva de la Torah. Or, les 613 mitsvot incluant celles qui ne s'appliquent qu'en Terre Sainte, les membres qui correspondent à ces mitsvot en particulier sont en quelque sorte infligés d'un manque lorsque l'homme vit en dehors d'Israël.

Par contre, un Juif qui vit en Israël et accomplit l'ensemble des mitsvot, y compris celles spécifiques à cette terre, permet à son corps d'atteindre une certaine complétude dans la Torah et les mitsvot. Et bien qu'en l'absence du Temple, de nombreuses mitsvot ne soient plus à notre portée, celui qui attend la construction du Temple reçoit un salaire pour toutes les mitsvot, car il n'est pas responsable de cette absence.

Mais dans sa ruse, le mauvais penchant sait combien est importante la mitsva d'habiter en terre d'Israël et le haut niveau qu'il est possible d'y atteindre par l'accomplissement de ses mitsvot spécifiques. C'est pourquoi il tente par tous les moyens de lui placer des embûches l'empêchant de sanctifier son corps par l'accomplissement de toutes les mitsvot mentionnées dans la Torah. À nous de le combattre résolument !



LA FEMME VERTUEUSE

Grandes lignes de la personnalité d'une femme vertueuse de
notre peuple, à la mémoire de

la Rabbanite Mazal Madeleine Pinto, de mémoire bénie

« Elle suit avec vigilance la marche de sa maison, et jamais ne mange le pain de l'oisiveté. »

La rue Ezra, à Bné Brak, était devenue il y a un certain temps un chantier de construction, à l'occasion de l'édification d'un gigantesque édifice.

Le secteur concerné fut bien entendu fermé de manière hermétique à la circulation comme aux piétons. Il était devenu le terrain des bulldozers taillant dans le sol sans relâche – et les blocs de sable extraits étaient placés dans des camions qui en débarrassaient les lieux. Tout autour, de profondes fondations étaient creusées, dans lesquelles on plaçait des barres de fer arrondies, sur lesquelles du béton était versé, les transformant en solides piliers de soutènement qui permettaient aux bulldozers de poursuivre leur tâche à des profondeurs inconnues, sans craindre un effondrement. La seule crainte était qu'à force de creuser, ils arrivent... de l'autre côté du globe.

A priori, ce n'était somme toute qu'un projet de construction supplémentaire à Bné Brak. Rien d'exceptionnel. Pourtant, un fait étonnant et inhabituel eut lieu : un beau jour, quelques ouvriers découpèrent, dans la tôle qui cachait le chantier au regard des curieux, de grandes ouvertures, qu'ils fermèrent par des sortes de baies vitrées, permettant ainsi aux passants de jeter un coup d'œil sur l'avancée des fascinants travaux.

Étant donné que des milliers de personnes arpentent en tout sens cette rue centrale de la ville, il ne se passait presque pas un seul instant sans qu'une ou deux personnes soient en train de regarder à travers ces « vitres » – première historique – le chantier de construction.

Le célèbre écrivain et éducateur Haim Walder a raconté qu'il avait demandé à l'un des promoteurs de lui expliquer pourquoi ces vitres avaient été installées. Voici sa réponse :

« Nous les avons installées pour les enfants. Les enfants sont très curieux et adorent observer les travaux de construction, mais les barrières en tôle les en empêchent. Alors, voilà qu'arrive un premier enfant qui plie un peu la tôle pour pouvoir jeter un coup d'œil à l'intérieur. Son ami le rejoint et accroît encore la déformation. Trois cents autres viennent ensuite et font une grande ouverture qui, non seulement les met en danger, mais également les passants. Ensuite, un autre enfant tord la tôle de l'autre côté, tandis que son copain amplifie la déformation... suivi par les trois cents autres enfants qui viennent à leur suite. Si bien qu'en l'espace d'un mois, il n'y a plus de barrière, mais une sorte d'œuvre d'art moderne en tôle tordue de tous les côtés... Et en plus du danger énorme

de s'approcher de l'immense fossé creusé par les ouvriers, la barrière elle-même devient dangereuse...

« C'est pourquoi, après mûre réflexion, nous avons décidé de ménager des fenêtres pour les enfants, afin de leur permettre de regarder librement les travaux. Nous avons alors eu la surprise de découvrir que les adultes ne s'y intéressaient pas moins que les plus jeunes ; si bien qu'en un rien de temps, et sans en avoir eu l'intention, nous sommes devenus le plus gros spectacle municipal !

« Inutile de préciser, a-t-il ajouté, que les clôtures en tôle sont restées parfaitement intactes. Les enfants n'avaient plus de raison de les tordre puisque nous leur avons donné la possibilité "légale" de regarder... et ils ne se privent pas de le faire. »

Cette idée, note Haim Walder, même si ceux qui l'ont adoptée n'y ont peut-être pas pensé, pourrait en fait nous permettre d'acquérir une optique plus juste et plus large dans tous les domaines de l'éducation.

La barrière est une limite. Et nous mettons tous en place des limites face à nos enfants et élèves. Par définition, la barrière est destinée à limiter, arrêter et empêcher. La clôture placée autour du chantier à l'angle de la rue Ezra est un excellent exemple d'une barrière placée face à un danger potentiel et qu'il ne faut en aucun cas dépasser. En revanche, il n'y avait aucun risque à laisser les gens regarder à travers. Car elle n'était pas destinée à empêcher de voir, mais d'entrer. Ainsi, la solution des fenêtres était la plus juste et la plus esthétique pour permettre aux passants de voir sans qu'ils puissent se mettre en danger. Plus, la possibilité même qui leur était donnée de suivre les travaux de manière permise était la meilleure manière d'empêcher tout danger, puisque cela ôtait – surtout aux plus jeunes – toute envie de s'attaquer à la clôture en soi.

Cela va nous donner une meilleure compréhension de notre rôle d'éducateur.

Chaque enfant a des tendances excellentes et très bonnes, ainsi que d'autres, moins bonnes, si ce n'est mauvaises.

Nous nous retrouvons sans cesse en train d'essayer, à juste titre, de changer les tendances moins bonnes – et certainement celles qui sont mauvaises.

La Guémara, dans le traité Chabbat, souligne qu'un homme né sous le signe de Mars sera à juste titre médecin ou abatteur rituel. Car sa tendance naturelle est de verser le sang, et le moyen de la canaliser est de le faire dans un cadre utile à la société, comme la médecine ou l'abattage rituel.

Dans cette optique, il serait bon de se pencher sur un certain nombre de tendances que nous considérons comme négatives chez chacun de nos enfants et de nous efforcer de trouver avec sagesse la bonne direction pour les canaliser de manière constructive... Un chantier des plus constructifs !